

# La fin de la Françafrique ?

**La colonisation française dans les pays d'Afrique subsaharienne a continué sous la forme de la « Françafrique ». Juridiquement indépendants, ils ont subi une influence renforcée de la France. Ce système est en train de s'effondrer, rendant indispensable l'établissement de nouvelles relations entre la France et ses anciennes colonies.**

Gilles MANCERON, coresponsable du groupe de travail LDH « Mémoires, histoire, archives » et Cheikh SAKHO, historien<sup>(1)</sup>

Lors du mouvement d'émancipation des peuples colonisés qui s'est déclenché dans le monde entier à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France a tenté de résister à la perte de son empire. Elle a finalement concédé en 1954 l'indépendance du Viêt Nam et des pays de l'Indochine française, a reconnu en 1956 celle de la Tunisie et du Maroc, et, en 1962, celle de l'Algérie. Mais, en 1960, tout en combattant les mouvements d'indépendance en Afrique subsaharienne, elle a mis en place un système assurant le maintien de sa domination dans ses anciennes colonies.

Auparavant, au sortir du conflit mondial, le massacre intervenu à Thiaroye, près de Dakar, le 1<sup>er</sup> décembre 1944, d'un nombre encore inconnu de tirailleurs africains que la France avait fait venir pour participer à la guerre de 1940, qui avaient passé quatre ans de travail forcé dans des camps nazis en France et demandaient seulement le paiement des soldes qui leur avaient été promises, a montré que la France n'était pas prête à reconnaître aux membres des peuples colonisés des droits de citoyens<sup>(2)</sup>. Elle a montré par cette répression tragique qu'elle était décidée, du Sénégal à l'Algérie, en passant par l'Indochine et Madagascar, à leur refuser le droit de s'affranchir d'une domination

étrangère, droit que la Résistance et la France libre avaient pourtant revendiqué comme fondamental pour elles-mêmes. La République française a été prise en défaut pour son universalisme biaisé.

## Le massacre de Thiaroye, emblématique

Nous avons, l'un et l'autre, participé à la commémoration organisée en décembre 2024 à Thiaroye, qui était d'une grande dignité, puis au colloque scientifique qui a eu lieu ensuite à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, dont les interventions se sont révélées d'une grande rigueur<sup>(3)</sup>. Cette université qui avait subi l'outrage d'entendre un discours du président Nicolas Sarkozy prétendant que « *L'homme africain [n'était] pas assez entré dans l'histoire* » a été le cadre, lors d'un colloque international rassemblant des participants venus du monde entier, d'une réflexion de haut niveau, à laquelle de nombreux étudiants et étudiants ont participé, sur les enjeux de la mémoire et de l'histoire pour construire le présent et le futur.

Certaines communications ont été loin de ne se faire l'écho que du seul ressentiment du « Sud global » vis-à-vis de l'Occident colonisateur et ont abordé aussi certains épisodes de l'histoire du Sénégal indépendant sous la présidence de Léopold Sédar

Senghor, quand des mouvements populaires et étudiants avaient été, eux aussi, réprimés dans le sang<sup>(4)</sup>. Le processus à l'œuvre dans ce pays se distingue d'autres changements politiques qui, au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad, ont eu tendance à s'appuyer sur des coups d'Etat militaires et à s'accompagner d'atteintes aux libertés publiques. Le tournant politique qui s'est opéré au Sénégal avec la libération de prisonniers d'opinion, dont celle d'Ousmane Sonko, qui est devenu au terme d'élections le Premier ministre du pays, relève d'un processus démocratique. Et la liberté de langage parmi la population comme la mise en place de nouvelles institutions issues des urnes sont des signes encourageants.

## Reconnaître les réalités de la Françafrique

Le système mis en place par la France lors des indépendances africaines en 1960 a consisté souvent à installer des apparences de pouvoirs indépendants. Dans les années où se déroulait la guerre d'Algérie, la France a mené au Cameroun

(1) Cheikh Sakho est auteur d'une thèse sur l'histoire des tirailleurs africains. Gilles Manceron et Cheikh Sakho sont tous deux membres de la rédaction du site [histoirecoloniale.net](http://histoirecoloniale.net).

(2) Voir l'intervention de Gilles Manceron au colloque de Dakar : « En 1944 comme en 2024, la politique coloniale française à la croisée des chemins », <https://histoirecoloniale.net/des-images-inedites-de-la-commemoration-de-thiaroye-1944-et-du-colloque-de-luniversite-de-dakar/>.

(3) Voir la conférence inaugurale d'Ibrahima Thioub au colloque de Dakar : <https://histoirecoloniale.net/des-images-inedites-de-la-commemoration-de-thiaroye-1944-et-du-colloque-de-luniversite-de-dakar/>.

(4) Voir l'interview de Cheikh Sakho au colloque de Dakar : « Pendant longtemps, Thiaroye 44 a été un marqueur idéologique de la gauche », <https://histoirecoloniale.net/des-images-inedites-de-la-commemoration-de-thiaroye-1944-et-du-colloque-de-luniversite-de-dakar/>.

**« Le système mis en place par la France lors des indépendances africaines en 1960 a consisté souvent à installer des apparences de pouvoirs indépendants. Cette politique de "fabrication d'Etats pseudo-indépendants sous tutelle", mise en place sous la présidence du général de Gaulle au début de la V<sup>e</sup> République, poursuivait celle que défendait, dans les années 1950, François Mitterrand. »**

et au Niger des guerres ponctuées de crimes contre les partisans d'une réelle indépendance<sup>(5)</sup>. Et cette politique de « fabrication d'Etats pseudo-indépendants sous tutelle », mise en place sous la présidence du général de Gaulle au début de la V<sup>e</sup> République, poursuivait celle que défendait, dans les années 1950, François Mitterrand. En effet, alors que, ministre de la France de l'outre-mer, il représentait la France à la proclamation, avec le soutien de la Grande-Bretagne, de l'indépendance de la Gold Coast devenue Ghana en mars 1957, il s'est opposé résolument à ce que la France fasse le même choix vis-à-vis de ses propres colonies africaines<sup>(6)</sup>. La construction de la Françafrique, c'est-à-dire la mise en place d'indépendances juridiques tout en renforçant un étroit contrôle par la France de ses anciennes colonies, a consisté, au début des années 1960, à poursuivre cette politique. Et il faut attendre 2025 pour assister à l'effondrement de ce système, avec en particulier la demande du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad du départ des bases militaires françaises de leur territoire. Le terme de Françafrique a été forgé par François-Xavier Verschave, ancien président de l'association Survie, aujourd'hui décédé, auteur de *La Françafrique, le plus long scandale de la République* (Stock, 1998). Il a commenté ainsi ce processus de contrôle néocolonial : « *La Françafrique, c'est comme un iceberg. Vous avez la face du dessus, la partie émergée de l'iceberg : la France meilleure amie de l'Afrique, patrie des droits de l'Homme, etc. Et puis ensuite, vous avez 80 % de la relation qui est immergée : l'ensemble des mécanismes de maintien de la domination française en Afrique avec des alliés africains.* »

Et c'est ce système qui, en 2025, semble bien vivre ses derniers jours. Un système installé à la fin des années 1950 lorsque quatorze pays d'Afrique francophone

(5) Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, La Découverte, 2019.

(6) Thomas Deltombe, *Afrique d'abord! Quand François Mitterrand voulait sauver l'empire français*, La Découverte, 2024.

(7) Thomas Borrel, Amzat Boukary-Yabara, Benoît Collombat et Thomas Deltombe (dir.), *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, Seuil, 2021.

(8) Article écrit avant la volte-face de D. Trump et sa décision de suspendre, à l'exception de la Chine, les mesures concernant les droits de douane pendant quatre-vingt-dix jours.

**« Un pays comme le Sénégal semble bien décidé aujourd'hui à revendiquer sa pleine souveraineté en mettant un terme aux contrats inégaux, aux monopoles de fait et aux rentes de situation, au profit de relations librement choisies avec d'autres Etats que l'ancienne puissance coloniale. »**

fêtaient leur indépendance tandis que, dans l'ombre, Jacques Foccart organisait soigneusement les mécanismes assurant leur maintien sous l'influence française. L'objectif était de garder un accès privilégié à certaines matières premières et sources d'énergie stratégiques (pétrole, uranium, minerais), ainsi qu'au bois, au coton et à d'autres productions agricoles, tout en préservant des débouchés garantis pour des entreprises françaises.

Ce système créait aussi une clientèle diplomatique pour la politique extérieure française défendue aux Nations unies et permettait de multiples « combines », comme on l'a vu dans l'affaire Elf, pour le financement par retour de diverses activités politiques en France.

### **Au Sénégal, une volonté de tourner la page**

Aujourd'hui ce système provoque en Afrique un rejet évident. Les grandes artères de la ville de Dakar dont les noms renvoyaient tous à la colonisation française ont commencé, à la demande du président de la République, Bassirou Diomaye Faye, à porter les noms de « héros nationaux ». Des entreprises françaises installées depuis longtemps ont commencé à perdre leur position de monopole et leur influence sur les pouvoirs en place. Mais, à entendre certains responsables français, ce système « *ne veut pas mourir* »<sup>(7)</sup>.

Ainsi, lors de la conférence des ambassadeurs, le 6 janvier 2025, Emmanuel Macron a feint de croire qu'il perdurait. Il a affirmé que le retrait des troupes françaises des pays d'Afrique occidentale mention-

nés – qui avait été suivis par la demande du retrait des troupes françaises de la part du Sénégal – avait été le résultat de négociations entre la France et les pays africains; et il a ajouté une nouvelle leçon, quelque peu paternaliste, aux dirigeants de ces pays, en disant que les Africains « *ont oublié de nous dire [à la France] merci* » pour son intervention dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Aurait-il adressé ce type de remarque à d'autres Etats ?

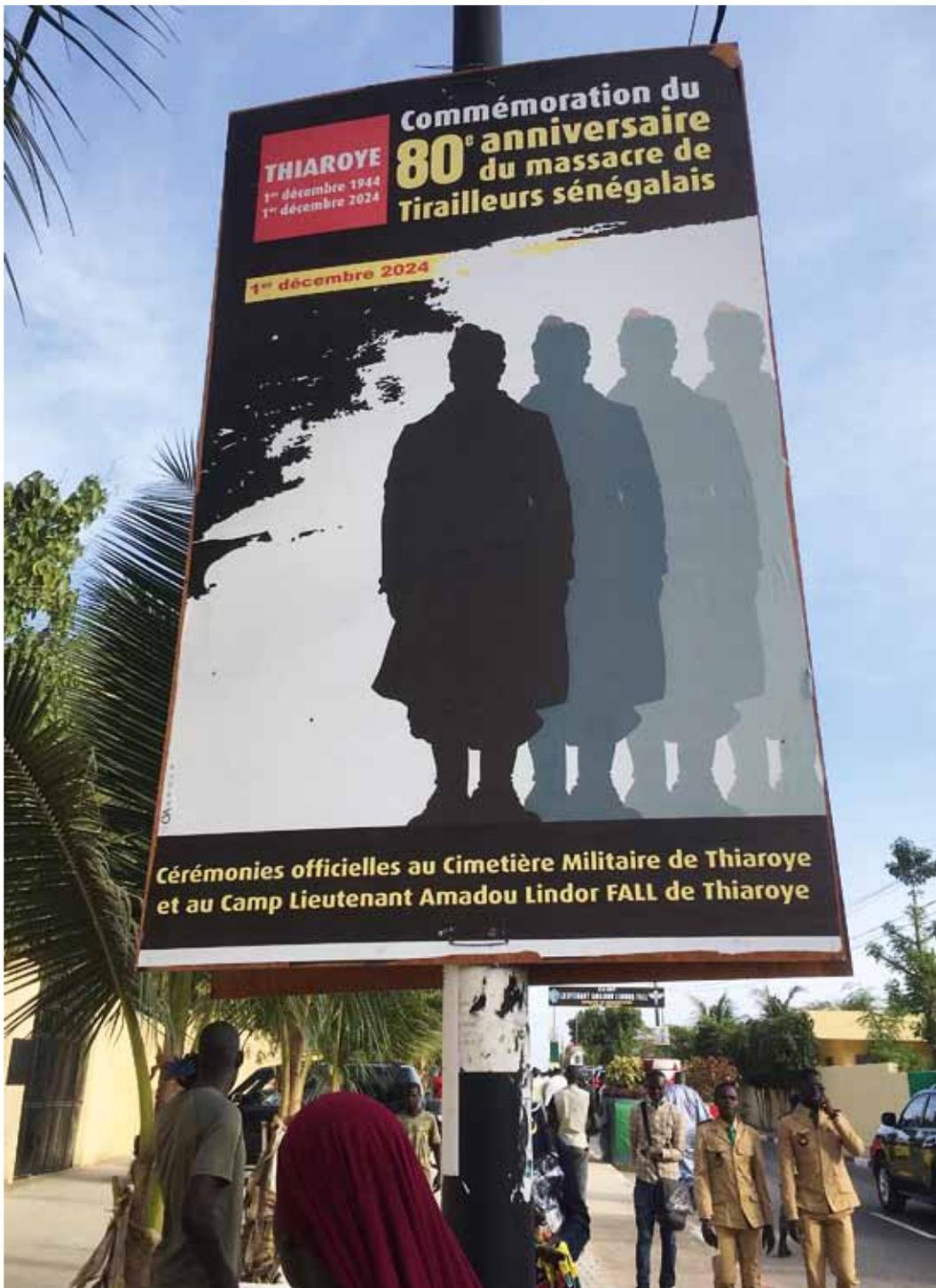
La réplique du Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko ne s'est pas fait attendre : il a démenti l'existence de quelconques négociations avant la demande du départ des troupes françaises de son pays, dont c'était la décision souveraine. Il a contesté formellement « *la capacité et la légitimité de la France pour assurer à l'Afrique sa sécurité et sa souveraineté* », et souligné les effets déstabilisateurs pour le Sahel de l'intervention française en Libye. Une telle assertion d'Emmanuel Macron semble indiquer qu'il n'a pas compris que le système de la Françafrique avait cessé de fonctionner.

Il faut pourtant tourner la page. Un pays comme le Sénégal semble bien décidé à revendiquer sa pleine souveraineté en mettant un terme aux contrats inégaux, aux monopoles de fait et aux rentes de situation, au profit de relations librement choisies avec d'autres Etats que l'ancienne puissance coloniale. Et si certains autres pays africains feignent d'ignorer qu'ils risquent de tomber sous la tutelle et dans la dépendance d'autres puissances comme la Russie et la Chine, le Sénégal paraît s'en tenir à distance; car, pour autant, il ne veut pas de brutale rupture avec la France, et souhaite le maintien de relations avec elle dans de multiples domaines.

### **De nouvelles relations France-Afrique ?**

En effet, malgré ces deux siècles d'inégalité marqués par la colonisation et la Françafrique, d'importants liens humains et intellectuels ont été tissés entre notre pays et de nombreux autres du continent africain.

Les recherches pour l'établissement de la vérité sur la période coloniale sont incontestablement une occasion d'un travail commun entre historiens français et africains. L'« Appel de Thiaroye pour l'accès aux archives, pour une justice mémorielle », lancé solennellement à la fin du colloque de Dakar, rejoint la volonté de



*Le massacre intervenu à Thiaroye, près de Dakar, le 1<sup>er</sup> décembre 1944, d'un nombre encore inconnu de tirailleurs africains que la France avait fait venir pour participer à la guerre de 1940, et qui réclamaient le paiement de leurs soldes, a montré qu'elle n'était pas prête à reconnaître aux membres des peuples colonisés des droits de citoyens. Ci-contre la commémoration organisée en décembre 2024, à Thiaroye.*

© DENIS MERCIER

députés et députés français de créer une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur cette question car de nombreuses entraves continuent à empêcher les chercheurs d'accéder à certaines archives.

Au même moment, la guerre commerciale mondiale que vient d'engager Donald Trump frappe gravement les pays africains, puisque l'Etat le plus touché, le Lesotho, un pays dont le Président amé-

ricain a déclaré que *« personne n'a jamais entendu parler »*, a vu ses exportations vers les Etats-Unis subir, avec une taxe de 50 %, le record des droits de douane qu'il impose. Et une vingtaine de pays africains voient les leurs taxées de 30 % à 47 %. Autant de mesures qui entravent lourdement leurs efforts de développement<sup>(8)</sup>. Dans ce contexte où les décisions de Donald Trump ne vont pas améliorer les relations des Etats d'Afrique avec les

Etats-Unis et où ils sont tentés de céder à l'influence grandissante de la Russie et de la Chine, la France a un nouveau rôle à jouer. Il s'agit de remplacer les relations passées entre la France et l'Afrique, qui ont été marquées par deux siècles de domination et de crimes de la colonisation puis de Françafrique, par des relations nouvelles fondées sur l'égalité et la justice. Tel est le défi auquel nous sommes confrontés. ●

**« Malgré les deux siècles d'inégalité marqués par la colonisation et la Françafrique, d'importants liens humains et intellectuels ont été tissés entre notre pays et de nombreux autres du continent africain. Les recherches pour l'établissement de la vérité sur la période coloniale sont incontestablement une occasion d'un travail commun entre historiens français et africains. »**